

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

AMENAGEMENT D UN PARKING DE COVOITURAGE RUE LAROQUE A BESANCON

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANCON METROPOLE

Nom, prénom et qualité de la personne

habilitée à représenter la personne morale

ANNE VIGNOT, PRESIDENTE

RCS / SIRET

2 4 2 5 0 0 3 6 1 0 0 0 1 7

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41.a : aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus	Parking de covoiturage d'un total de 136 places

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les travaux projetés visent à construire un parking de 136 places (dont 3 PMR), un sas de contrôle d'accès et une section de piste cyclable bidirectionnelle.

Cet aménagement sera situé rue Laroque à Besançon et correspond au réaménagement d'un espace gravillonné, préalablement aménagé lors des travaux du tramway.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet de parking s'inscrit dans le plan de mobilité de Grand Besançon Métropole et vise notamment deux objectifs stratégiques :

- Favoriser les alternatives à l'autosolisme : le parking sera réservé au covoiturage (contrôle d'accès) ;
- Favoriser le report modal : le parking est situé à proximité du terminus du tramway.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux se dérouleront sur une période de 3 mois, hors période de préparation de 1 mois, et seront séquencés en 4 phases :
La première phase, qui est prévue de juin à juillet 2022 consistera en l'aménagement de l'espace de stationnement. Elle comprendra les travaux de préparation du terrain, la réalisation des terrassements, la construction des murs de soutènement, la mise en place des réseaux humides, d'un massif filtrant ainsi que des réseaux secs ,
La 2ème phase d'août à octobre 2022 correspondra soit à la pose d'ombrières photovoltaïques, soit à la plantation de 50 arbres (incertitude sur le choix définitif)
La 3ème phase permettra de réaliser les finitions (bordurage, structures de voirie et revêtements) courant novembre
Enfin, les plantations et la pose des mobiliers seront effectuées en décembre.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet consiste à réaliser un parking de covoiturage public payant d'une capacité de 136 places sur le secteur des HAUTS DU CHAZAL, à proximité du centre de maintenance du tramway.

Le contrôle de voie de covoiturage sera réalisé par un dispositif d'analyse d'informations par caméras de vidéo basées sur l'intelligence artificielle, qui permet de réaliser la détection du nombre de passagers dans le véhicule de jour comme de nuit quelles que soient les conditions climatiques.

Le dispositif envisagé permettra l'accès :

- aux usagers abonnés covoitureurs de l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS) - 100 places seront mises à disposition par conventionnement avec l'IFPS
- aux usagers abonnés grand public covoitureurs dans la limite des places disponibles (36).
- aux usagers GINKO covoitureurs dans la limite des places disponibles (36).
- aux usagers horaires covoitureurs dans la limite des places disponibles (36).

L'entretien des espaces intégrés au domaine public de la collectivité, sera assuré par Grand Besançon Métropole.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager (conférer pièces jointes)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet	3600 m ²
longueur	90m
largeur	80m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

LX 0036
LX0059
LX0197
LX0199 (emprise partielle)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Déblais de terrassement de l'ordre de 3000 m ² qui seront évacués en filière adaptée en privilégiant une valorisation matière
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	La commune de Besançon (25) est située en zone de sismicité 3 (aléa modéré). La catégorie d'importance de l'ouvrage est a priori de classe II. Inondations / mouvements de terrains : le projet est classé en zone blanche, c'est à dire sans prescriptions particulières vis-à-vis du risque d'inondations. Cavités souterraines : Le secteur étudié est par ailleurs cartographié en zone d'aléa effondrement faible. D'après le site du BRGM « infoterre.fr », le site est classé en zone d'exposition moyenne vis-à-vis du risque de retrait / gonflement des sols.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Espace de stationnement réservé aux covoitureurs, ayant pour vocation à limiter l'autosolisme et favorisant le report modal (proximité du tramway)
	Est-il source de bruit ? Est il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet se situe dans le périmètre de la DUP réalisée dans le cadre de l'opération Tramway

Les biens ont été acquis et aménagés à cette occasion : espace plateformé et gravillonné lors des travaux du tramway.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La nature même du projet vise à réduire le trafic automobile (incitation au covoiturage et au report modal) et les impacts environnementaux liés (réduction des émissions de gaz à effet de serre, économies d'énergie...).

Les places de stationnement seront réalisées avec un revêtement perméable (limitation des îlots de chaleur)

La construction d'un ouvrage de stockage des eaux pluviales de type massif filtrant est prévue.

En outre, l'espace sera arboré et végétalisé (plantation de haies, d'une prairie fleurie, et de 46 arbres)

Les déchets de chantier seront évacués en filière adaptée.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit dans le périmètre d'aménagement du tramway.

L'espace est déjà platformé et ne nécessite pas de travaux d'aménagement portant atteinte à l'environnement.

Les aménagements contribuent à limiter le trafic routier et les effets négatifs sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; ☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☐
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; ☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. ☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Etude géotechnique
Note explicative du permis d'aménagement et plans

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



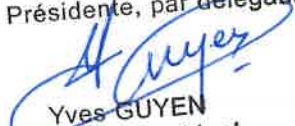
Fait à

BESANCON

le,

Signature

Pour la Présidente, par délégation,


Yves GUYEN
5^{ème} Vice-Président

10

1. The first part of the report is a general introduction to the subject of the study.

2. The second part of the report is a detailed description of the methods used in the study.